

Arrêté n° 2024-04

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Vu les articles L613-3 à L613-6 et D613-38 à D613-50 du code de l'Education,

Arrête

La composition des commissions pédagogiques, prévues par le code de l'éducation dans le cadre de la procédure de validation des études, d'expériences professionnelles et d'acquis personnels pour accéder directement à une formation de licence 2, de licence 3, licence professionnelle, BUT et de Master dispensée par l'Université Lumière Lyon 2 pour l'année universitaire 2024-2025, figure en annexe du présent arrêté. Les commissions pédagogiques de l'institut de PSYCHO et UFR des LANGUES.

Fait à Lyon, le

19/01/2024



COMMISSION PEDAGOGIQUE – rentrée 2024-2025

Arrêté n° 2024-04

L2 sem 1 CFP

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Lila Mitsopoulou-Sonta, MCF</p>	<p>Valentina DOLCE, MCF</p>		<p>Svetoslava URGESE</p>
<p>Suppléant président.e</p>			<p>Julia VIOLON</p>
<p>Eric Jacquet, MCF</p>			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – rentrée 2024-2025

Arrêté n° 2024-04

L3 SEM 1 CFP

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Lila Mitsopoulou-Sonta, MCF</p>	<p>Valentina DOLCE, MCF</p>		<p>Amélie RAMPON</p>
<p>Suppléant président.e</p>			<p>Julia SCHUTZ</p>
<p>Eric Jacquet, MCF</p>			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2024-2025

Arrêté n° 2022-35

Master 1 Psychologie mention Psychopathologie Clinique Psychoanalytique : PCP / FPP

Président	Au moins 2 Enseignants chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)	Autres enseignants chercheurs et/ou Invités-es intervenants-es extérieurs-es (indiquer le statut)	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Raphaël MINJARD (PR) Responsable de la FPP	Racin Céline (MCF) Doumetgue Marjolaine (MCF) Cros Florence (MCF)		Payet Julien (Professionnel) Descubes-Demirdjian (Professionnelle) Falla Willy (Professionnel) Grondin Philippe (Professionnel) Letang Monique (Professionnelle) Trochard Julien (Professionnelle) Pellissier Plattier Sandrine (Professionnelle) Dufour Josephine (Professionnel) Marie Michal Schmelck (Professionnelle)
Suppléant président MISTOPOULOU Lila (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2024-2025

Arrêté n° 2024-04

Master 1 Psychologie mention Psychologie de l'Education et de la Formation : PEF / FPP

Président	Au moins 2 Enseignants chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)	Autres enseignants chercheurs et/ou Invités-es intervenants-es extérieurs-es (indiquer le statut)	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Raphaël MINJARD (PR) Responsable de la FPP	Racin Céline (MCF) Doumergue Marjolaine (MCF) Cros Florence (MCF)		Payet Julien (Professionnel) Descubes-Demirdjian (Professionnelle) Falla Willy (Professionnel) Grondin Philippe (Professionnel) Letang Monique (Professionnelle) Trochard Julien (Professionnelle) Pellissier Plattier Sandrine (Professionnelle) Dufour Josephine (Professionnel) Marie Michal Schmelck (Professionnelle)
Suppléant président MISTOPOULOU Lila (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2024-2025

Arrêté n° 2024-04

Master 1 Psychologie mention Psychologie sociale du travail et des organisations : PSTO /FPP

Président	Au moins 2 Enseignants chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)	Autres enseignants chercheurs et/ou Invités-es intervenants-es extérieurs-es (indiquer le statut)	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Raphaël MINJARD (PR) Responsable de la FPP	Racin Céline (MCF) Doumergue Marjolaine (MCF) Cros Florence (MCF)		Payet Julien (Professionnel) Descubes-Demirdjian (Professionnelle) Falla Willy (Professionnel) Grondin Philippe (Professionnel) Letang Monique (Professionnelle) Trochard Julien (Professionnelle) Pellissier Plattier Sandrine (Professionnelle) Dufour Josephine (Professionnel) Marie Michal Schmeleck (Professionnelle)
Suppléant président MISTOPOULOU Lila (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2024-2025

Arrêté n° 2024-04

Master 2 Psychopathologie Clinique Psychanalytique : PCP /Formation – Recherche en psychologie à partir de pratiques

Président	Au moins 2 Enseignants chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)	Autres enseignants chercheurs et/ou Invités-es intervenants-es extérieurs-es (indiquer le statut)	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Raphaël MINJARD (PR) Responsable de la FPP	Racin Céline (MCF) Doumergue Marjolaine (MCF) Cros Florence (MCF)		Payet Julien (Professionnel) Descubes-Demirdjian (Professionnelle) Falla Willy (Professionnel) Grondin Philippe (Professionnel) Letang Monique (Professionnelle) Trochard Julien (Professionnelle) Pellissier Plattier Sandrine (Professionnelle) Dufour Josephine (Professionnel) Marie Michal Schmelck (Professionnelle)
Suppléant président MISTOPOULOU Lila (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2024-2025

Arrêté n°2024-04

Master 2 Psychologie mention Psychologie de l'Education et de la Formation : PEF /FPP

Président	Au moins 2 Enseignants chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)	Autres enseignants chercheurs et/ou Invités-es intervenants-es extérieurs-es (indiquer le statut)	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Raphaël MINJARD (PR) Responsable de la FPP	Racin Céline (MCF) Doumergue Marjolaine (MCF) Cros Florence (MCF)		Payet Julien (Professionnel) Descubes-Demirdjian (Professionnelle) Falla Willy (Professionnel) Grondin Philippe (Professionnel) Letang Monique (Professionnelle) Trochard Julien (Professionnelle) Pellissier Plattier Sandrine (Professionnelle) Dufour Josephine (Professionnel) Marie Michal Schmelck (Professionnelle)
Suppléant président MISTOPOULOU Lila (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE –2024-2025

Arrêté n° 2024-04

Master 2 Psychologie Sociale du travail et des organisations : PSTO /FPP

Président	Au moins 2 Enseignants chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)	Autres enseignants chercheurs et/ou Invités-es intervenants-es extérieurs-es (indiquer le statut)	Membre du SCUIO
Raphaël MINJARD (PR) Responsable de la FPP		Payet Julien (Professionnel)	
	Racin Céline (MCF)	Descubes-Demirdjian (Professionnelle)	
	Doumergue Marjolaine (MCF)	Falla Willy (Professionnel)	
	Cros Florence (MCF)	Grondin Philippe (Professionnel)	
		Letang Monique (Professionnelle)	
		Trochard Julien (Professionnelle)	
		Pellissier Plattier Sandrine (Professionnelle)	
		Dufour Josephine (Professionnel)	
		Marie Michal Schmelck (Professionnelle)	
Suppléant président			
MISTOPOULOU Lila (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – rentrée 2024-2025

Arrêté n° 2024-04

LLCER Allemand L2 et L3

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Marcel BOLDORF (PR)</p>	<p>Laurence GUILLOIN (MCF)</p>		
	<p>Caroline OLSSON (MCF)</p>		
<p>Suppléant président.e Heike BALDAUF (PR)</p>			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – rentrée 2024-2025

Arrêté n° 2024-04

LLCER Allemand / Scandinave L2 et L3

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Marcel BOLDORF (PR)</p>	<p>Laurence GUILLON (MCF)</p>		
	<p>Caroline OLSSON (MCF)</p>		
<p>Suppléant président.e Heike BALDAUF (PR)</p>			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – rentrée 2024-2025

Arrêté n° 2024-04

LLCER Allemand / Sociologie L2 et L3

Président.e Enseignant.e chercheur.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Marcel BOLDORF (PR)	Carolin OLSSON (MCF)		
	Laurence GUILLON (MCF)		
Suppléant président.e			
Heike BALDAUF (PR)			